



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance ordinaire du conseil des commissaires

25 septembre 2025

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Nomination de cadre d'école
Direction adjointe
CC-250925-HR-0008

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe de l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau est actuellement vacant;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené des entrevues le 18 septembre 2025;

ATTENDU QUE, conformément au règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires engage une personne dans un poste régulier de cadre;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Mark Luigi Coletta au poste de directrice adjointe/directeur adjoint au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur le 6 octobre 2025;

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Rémunération des commissaires
2025-2026
CC-250925-FR-0009

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé de neuf (9) commissaires élu(e)s, un(e) (1) président(e) élu(e) et trois (3) commissaires-parents;

ATTENDU QUE le décret n° 1216-2024 du gouvernement du Québec établit les montants annuels maximums de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de vérification a étudié le mode de répartition proposé des montants annuels maximums pour les commissaires pour l'année scolaire 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Elena Ferrato que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le projet de rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2025-2026, tel qu'il apparaît au document n° CC SWLSB 2025/09/25-FR-001.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Participation à un appel d'offres
public du CAG
Achat de mobilier administratif
CC-250925-MR-0010

ATTENDU QUE le contrat actuel du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'achat de mobilier administratif a expiré;

ATTENDU QUE le CAG lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2025-8137-50 pour l'acquisition de mobilier administratif;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumissionné ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;



ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier du contrat de cinquante-quatre (54) mois qui sera octroyé par le CAG;

ATTENDU QUE le coût des besoins en matière de mobilier administratif est estimé à 414 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2025-8137-50 pour l'acquisition de mobilier administratif;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Modifications à la procédure sur les
Comités consultatifs

CC-250925-CA-0011

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite modifier les sections 4.1.3 et 7.1.3.3 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, comme le contient le document n° SWLSB-2025/09/25-CA-002;

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

